

ALLIANCE réclame la perte du 1/5ème en présentant un amendement de modification de la bonification par le biais du président du groupe LR au Sénat.

- 1/6ème du temps pour 27 ans = 4,5 ans
- 1/7ème du temps pour 30 ans = 4,28 ans

Un policier ayant débuté à 21 ans n'aura même pas sa 6ème année de bonification à 61 ans !!!

QUAND ON N'A PAS DE COMPÉTENCE TECHNIQUE, ON S'ABSTIENT !

**UNITÉ SGP POLICE-FO PROPOSE TOUT SIMPLEMENT
le déplafonnement de la bonification du 1/5ème pour
bénéficier d'une 6ème et 7ème années de bonification.**

28-02-2023